

le MESRI reconnaît des "erreurs" de paramétrage pour 400 formations présentes sur la plateforme

5-6 minutes

"Nous avons constaté un nombre élevé de propositions formulées par 400 formations au vu de leur capacité d'accueil", explique Frédérique Vidal lors d'une conférence de presse, le 17 mai 2019. Une conséquence d' "erreurs humaines", estime la ministre : ces formations, notamment sélectives, se sont trompées entre liste d'attente et liste d'appel lorsqu'elles ont rempli leurs paramètres. "La situation des candidats ayant formulé des vœux dans les formations concernées a ainsi été actualisée afin qu'elle corresponde à la réalité des capacités d'accueil", détaille le communiqué du MESRI.



Frédérique Vidal lors d'une conférence de presse le 17 mai au MESRI.

"Au lendemain de l'ouverture de la phase d'admission de Parcoursup, nos équipes ont procédé aux vérifications quotidiennes d'usage et ont été alertées par des taux anormalement élevés de propositions d'admission formulées par 400 formations par rapport à leur capacité d'accueil", annonce Frédérique Vidal lors d'une conférence de presse, le 17 mai.

Les formations concernées, environ 2 % des 14 500 formations de la plateforme, sont surtout "des formations sélectives : des BTS, des écoles d'arts appliqués, d'art plastique, des filières de préparation à des écoles d'ingénieurs. Parmi elles, certaines ont rejoint Parcoursup cette année", indique la ministre de l'ESRI. Pour l'instant, le nombre de candidats concernés n'est pas connu, assure-t-elle aussi, même si d'autres sources d'AEF info estiment que plus de 65 000 élèves pourraient avoir été impactés.

Le problème vient d'"erreurs humaines au sein de ces formations", explique Frédérique Vidal : "Au moment de remplir les paramètres, il y a parfois eu une confusion entre liste d'appel et liste d'attente" (voir encadré).

Liste d'attente et liste d'appel

- La "liste d'appel" est l'ordre dans lequel la formation a classé les candidats. Pour les filières non sélectives, cela concerne l'ensemble des candidats, tandis que pour les filières sélectives, il s'agit des candidats ayant été acceptés dans la formation. Le nombre d'amis et le nombre de candidats en attente forment la liste d'appel.

- La "liste d'attente" désigne tous les candidats qui ont été acceptés par la formation, mais qui sont en attente et pourront avoir une proposition si des candidats admis se désistent.

La situation des candidats concernés a été mise à jour

"La situation des candidats ayant formulé des vœux dans les formations concernées a ainsi été actualisée, afin qu'elle corresponde à la réalité des capacités d'accueil", précise le communiqué du MESRI :

- "les candidats concernés peuvent avoir à nouveau reçu des propositions d'admission dans ces formations. Ces propositions sont désormais conformes aux capacités d'accueil de ces formations ;
- ils peuvent avoir été placés sur liste d'attente, dans le respect du classement qui avait été établi par les formations ;
- les propositions d'admission dans d'autres formations, qui avaient été préalablement refusées par ces candidats, ont été réactivées".

"Nous avons remis aux candidats les réponses réelles qu'ils

auraient dû avoir le 15 mai", explique Frédérique Vidal. "Via les formations, chaque candidat ayant formulé un vœu dans ces filières a été informé par mail de la procédure. Ils bénéficieront d'un accompagnement. Avec le numéro vert ou les réseaux sociaux, ils auront des réponses à leurs questions", ajoute la ministre. Ce vendredi 17 mai, la mise à jour a été retardée de quelques heures pour prendre en compte ces situations : "La procédure reprend son cours normal à 12h30, avec de nouvelles propositions pour les candidats".

Un "processus d'alerte" envisagé pour l'avenir

Interrogée par les journalistes sur ces erreurs de paramétrage, Frédérique Vidal affirme qu'il n'y avait pas, de la part des établissements, une volonté de faire du "surbooking". Elle envisage la possibilité de mettre en place "un processus d'alerte supplémentaire, sous forme d'un contrôle automatique ou d'ordre de grandeur", pour que ce genre d'erreur puisse être évité à l'avenir.

La ministre est enfin revenue brièvement sur les chiffres divulgués le 15 mai à propos de Parcoursup : "C'est un peu plus de 1,5 million de propositions qui ont été formulées aux 989 054 candidats via Parcoursup. Nous sommes dans des chiffres similaires à l'année dernière au début de la phase d'admission : environ la moitié des candidats ont reçu au moins une proposition."
([lire sur AEF info](#))